

TITRE PROFESSIONNEL

Manager d'Établissement Marchand



Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 41853)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, afin de contribuer à la satisfaction et à la fidélisation du client, l'assistant manager d'unité marchande participe à l'attractivité de l'unité marchande, à la gestion des approvisionnements et au développement des ventes. Il anime l'équipe au quotidien, la mobilise pour atteindre les objectifs de vente.

Attitudes à l'emploi · Management – Leadership – Analyse commerciale – Orientation résultats – Organisation – Communication

Compétences · Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Piloter l'offre produits de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising de l'unité marchande
- Développer les ventes de produits et de services en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal

Compétences · Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

- Établir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
- Analyser les résultats économiques et financiers
- Mettre en œuvre des plans d'actions pour atteindre les objectifs de performance

Compétences · Manager l'équipe de l'unité marchande

- Recruter et intégrer un collaborateur
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe
- Accompagner la performance individuelle
- Animer l'équipe au quotidien
- Conduire et animer un projet collectif



FORMATION

Date de démarrage et de fin de formation

Septembre 2026 – Septembre 2027

Durée

12 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (420h de formation)

**La durée de la formation peut varier d'une année sur l'autre.*

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

- 1 jour de formation par semaine

Lieux de formation possibles

- Vallier Horizon – Saint-Vallier (26)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

**OPCO : Opérateurs de compétences*

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier & entretien individuel entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de février par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site :

www.ifir.fr/candidature-en-ligne

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus*
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

**Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.*

ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

En collaboration avec l'équipe et afin de maintenir la continuité du parcours client, l'assistant manager d'unité marchande entretient et développe l'aspect marchand et l'attractivité de l'unité marchande en tenant compte de l'offre produits et des modes de consommation des clients. Il s'assure de la réalisation des objectifs commerciaux.

Emplois accessibles

• **Postes** : Chef de rayon, responsable ou adjoint de magasin, manager de secteur, gérant de point de vente, responsable merchandising, coordinateur omnicanal.

• **Divers secteurs** : grandes et moyennes surfaces alimentaires et non alimentaires, grandes et moyennes surfaces spécialisées, grands magasins, boutiques, magasins de proximité, négoce interentreprises, commerce de gros

Poursuite d'études

- BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
- BTS Gestion de la PME (GPME)

Équivalences

Nous contacter.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Pauline FERRERO · 07 87 73 31 47 · pferrero@ifir.fr



TITRE PROFESSIONNEL

Manager d'Établissement Marchand



Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 41853)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc 01

Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

BLOCS DE COMPE-TENCES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	DURÉE	DÉTAIL DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie. Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client 	2h30min	<p>La mise en situation professionnelle prend la forme d'une étude de cas dans un magasin fictif. Le candidat doit réaliser plusieurs travaux à partir de consignes précises et d'un dossier papier avec les consignes et documents et d'un dossier numérique avec des maquettes à compléter à l'aide d'outils bureautiques (traitement de texte et tableur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle d'une livraison et proposition d'actions correctives Validation et ajustement d'une commande Analyse d'un entretien de vente et d'actions de fidélisation, avec mesures correctives Calcul et analyse d'indicateurs d'un tableau de bord, avec propositions d'actions

Autres modalités le cas échéant :

Entretien technique	Idem	50min	<p>L'entretien technique a obligatoirement lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation- 10min : le candidat prépare l'entretien. Il dispose de ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Échange - 20min : le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés lors de la mise en situation. Questions 20min : en s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury questionne le candidat au sujet des compétences «Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande» et «Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client»
Questionnement à partir de productions	Réaliser le marchandage	30min	<p>Le questionnement à partir de production(s) se déroule avant ou après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. En amont de la session, le candidat conçoit un diaporama. Le questionnement se déroule en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pendant 20 minutes, le candidat présente le diaporama Pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat sur son diaporama.

Bloc 02

Animer l'équipe d'une unité marchande

BLOCS DE COMPETENCES	COMPÉTENCES ÉVALUÉES	DURÉE	DÉTAIL DE L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire 	1h15min	<p>La mise en situation professionnelle prend la forme d'une étude de cas dans un magasin fictif. Le candidat doit réaliser plusieurs travaux à partir de consignes précises et d'un dossier papier avec les consignes et documents et d'un dossier numérique avec des maquettes à compléter à l'aide d'outils bureautiques (traitement de texte & tableur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sélection d'une candidature Préparation d'un parcours d'intégration Ajustement d'un planning horaire et de répartition des tâches

Autres modalités le cas échéant :

Entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> Idem Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien 	45min	<p>L'entretien technique a obligatoirement lieu après la mise en situation professionnelle. Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation : pendant 10 minutes, le candidat prépare l'entretien. Il dispose de ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. Échange : pendant 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés lors de la mise en situation. Questions : pendant 20 minutes, en s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury questionne le candidat au sujet des compétences «Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien»
---------------------	--	-------	--

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.